



Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité (e) à notre
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le :

VENDREDI 17 MAI 2024 à 18 h.

Au Restaurant BIM HUDSALA à SUNDHOFFEN
12 -14, rue de la Liberté.

A L'ORDRE DU JOUR :

- Accueil et liste de présence de 17 h 30 à 18 h
- Ouverture de l'assemblée par la Présidente
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du Procès-Verbal de l'AG 2022
- Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité
- Rapport financier de l'année 2023
- Rapport des réviseurs aux comptes
- Quitus au trésorier et au Comité Directeur
- Cotisation 2024/2025
- Désignation des réviseurs aux comptes
- Démissions et renouvellement des membres du CA
(2 postes sont à pourvoir. Candidature au 06 72 89 26 47)
- Point divers.

Comme déjà annoncé dans le bulletin du mois de mars, nous proposons de poursuivre la soirée autour d'un buffet.

Cette partie festive sera également ouverte aux non adhérents intéressés par les activités de l'Association.

Nous demandons une participation de 25 euros par personne.

Pour la bonne organisation de cette partie, il est impératif de nous retourner le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du règlement correspondant aux nombres de personnes y participants pour le 07 mai dernier délais.

Pour le buffet, nous veillerons à ce que chacun(e) puisse s'y retrouver selon ses sensibilités gustatives.

Vous trouverez en page 4 un sondage sur vos impressions et remarques concernant l'activité que vous pratiquez. Merci de prendre quelques instants pour le remplir.

Groupe Santé Colmar

Compte-rendu Assemblée Générale du 25 juin 2023.

Lieu: Maison du Kleebach à Munster - Début de la séance : 10h35

Membres du C.A. présents : Evelyne Leimacher, Elisabeth Reisacher, Monique Trepier, Marie Thérèse Holl, Philippe Busser, Vincent Jante

Excusés : Elisabeth et Christian Busser

Absent : Régine Ginglinger

Mme Leimacher, présidente, remercie l'assemblée pour sa présence et donne quelques informations historiques sur ce lieu qui fut transformé en pension pour veuve de guerre jusqu'en 1974 puis racheté par l'AREFAC. Maintenant on y chante et on y danse. Karen Balmer offre pendant quelques minutes une séance de yoga du rire.

Rapport moral

Le conseil d'administration se réunit tous les premiers lundis du mois dans une salle de réunion au 36 rue d'Agen à Colmar appartenant à l'entreprise Leimacher.

Cette salle qui permet d'avoir une connexion wifi un suivi par zoom avait également été utilisée lors des périodes de confinement et de fermeture de la manufacture nous permettant de proposer des conférences en vidéo même si elles ont été peu suivies.

Les conférences en présentiel ont pu reprendre en septembre 2022 et sur les trois mois de septembre, octobre et novembre nous avons fait une recette de 853 euros à laquelle il faut déduire les frais de la salle Théodore Monot soit 140 euros 348 euros ont été versés aux conférenciers et il reste dans la caisse 365 euros.

De septembre à mai il a été encaissé 1854 euros. Location de la salle 460 euros et 788 euros aux conférenciers ce qui fait un reste pour le GSC de 606 euros.

La reprise des activités s'est faite doucement mais sûrement et la nouvelle saison s'annonce prometteuse.

L'état de santé de Ginette et son placement en EPAD n'a pas permis au GSC de récupérer les fruits du travail effectué par l'équipe précédente. Grâce aux efforts de l'ensemble des membres du bureau actuel et à une bonne coordination on peut affirmer aujourd'hui que le GSC (groupe santé colmar) a su surmonter ces difficultés et va bien.

Mme Leimacher remercie toute l'équipe et donne la parole à Monique Trepier pour le rapport d'activités des différentes commissions

Rapport d'activités

Karen Balmer présente son activité de yoga du rire.

Monique Trepier lit le rapport de Karin et Gilles Lehmann pour l'atelier yoga. Celui de Luc Schicklin pour le QI GONG ainsi que celui de Annick Kretz pour les «coquelicots»

Mme Keller et Mr Lutzwiller présente le rapport du Falun Gong

Mme Edith Lebras fait l'historique de son atelier chant et déclare qu'elle arrête définitivement son activité à compter de ce jour

Conférences

Vincent Jante présente les trois prochaines conférences de l'année 2023 qui auront lieu en octobre, novembre et décembre

Rapport de trésorerie

Mme Leimacher expose la trésorerie en distribuant aux personnes de l'assemblée la comptabilité de la partie atelier et de la partie association elle même.

Rapport des réviseurs aux comptes

Gilles Lehmann étant absent la vérification des comptes a pu se faire dans de bonnes conditions et conformément à la loi grâce à Edith Le Bras qui l'a remplacé et Martine Werhle. Edith Lebras en a fait lecture.

L'assemblée approuve les comptes et accepte de donner décharge à l'association et à la trésorière.

Les nouveaux réviseurs sont : Edith le Bras et Martine Wehrle, après confirmation pour cette dernière

Démission et renouvellement du bureau

Elisabeth Reisacher et Marie Thérèse Holl donnent leurs démissions.

Quatre personnes sont acceptées pour intégrer le Conseil d'administration

Michel Stocky - Françoise Lensch - Karen Balmer - Nelly Pervillé

Cotisation

Mme Leimacher propose d'augmenter la cotisation de deux euros soit 25 euros au lieu de 23 actuellement et rappelle que nous ne pouvons pas faire appel de dons ni bénéficier de soutien, public ou privé

Seule une personne s'y oppose. L'augmentation à 25 euros est donc adoptée

Philippe Busser propose d'envoyer le bulletin par courrier ou mail et de régler la cotisation par internet si on le souhaite

Divers

Mme Leimacher remercie l'assemblée et clôture la séance.

L'assemblée Générale est suivie d'un apéritif puis d'un repas dans la salle.

Vincent Jante
secrétaire du GSC

Activité jour heure

SONDAGE

Pour nous aider à préparer la pochaine saison, nous souhaitons recueillir vos impressions et vos remarques concernant l'activité que vous pratiquez depuis septembre.

Merci de prendre un peu de temps pour répondre aux questions ci-dessous :

Cette activité répond-elle à votre attente :

- Contenu de l'activité oui non
- Explication sur les pratiques proposés oui non
- Savoir-être de l'animateur (animatrice) oui non
- Correction des gestes et postures oui non
- Ambiance générale oui non

Si vous le souhaitez, vous pouvez détailler ci-dessous :

.....
.....

Avez-vous des remarques ou suggestions à nous transmettre ?

.....
.....

Vous pouvez remettre ce document à, votre animateur ou l'envoyer anonymement à l'adresse suivante

GROUPE SANTE COLMAR

Maison des Associations
6 route d'Ingersheim
68000 COLMAR

Facultatif : Nom et prénom

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 17 MAI 2024

Je soussigné (é)

Donne pouvoir à Madame, Monsieur

Pour voter en mon nom toutes les résolutions selon l'ordre du jour établi.

Fait à Le

Signature.

Inscription pour la participation au buffet :

avant le 07 mai 2024

Nom Prénom

Nombre de personnes x 25 € = €

Ci-joint chèque au nom du GROUPE SANTE COLMAR ou espèces.

A envoyer à : EVELYNE LEIMACHER au 10, rue des Brasseries à 68000 COLMAR

Peut également être remis aux animateurs des ateliers.

Covoiturage possible Indiquez votre adresse et n° de téléphone. Nous vous recontacterons.

Adresse

.....

Tél.